



Agression verbale

Par JessMat

Bsr,

Je vous explique rapidement mon soucis, je suis depuis 3 ans en conflit avec la Fille de ma voisine du dessous (je suis propriétaire de mon appart et la vieille personne en dessous de chez moi n'est que la locataire de sa fille).

Sa fille vient tous les jours s'occuper de sa mere, elle a quasiment 90ans..

Mon soucis depuis 3 ans et que cette personne de permet d'utiliser la carte pmr de sa mère sans que celle ci véhicule sa mère et d'utiliser la place pmr en bas de chez moi que j'ai fais demander pour moi car je suis handicapé.. on a fait appel a des conciliateurs. Tous me donne raison que le fait qu'elle ne puisse pas se garer la sachant qu'elle vient seulement pour s'occuper de sa mere..

La cest seulement le contexte pour que vous compreniez le type de personne que cest.

Et la hier soir nous avons eu de la famille avec des enfants, jusqu'à 21h environ.

Aujourd'hui, elle a intercepter mon conjoint et a commencer a gueuler telle une folle, quil était inadmissible de faire autant de bruit, que nous nuisent a la tranquillité de sa mere... alors que le seul bruit quil y a eu est mon fils de 3 ans et mes nièces qui courraient un peu et fesait un peu de bruit.. mais sincèrement cetait correct.

Elle a hurler et je suis descendu lui demander quel était son problème. Celle ci se met a mal me pzrler ..

Cette personne depuis 3 ans, m use, me fatigue, vient et nous créer de l'énerverment et des problèmes alors qu'elle ne vit pas la. Jai deja voulu déposer une plainte pour agression verbale et on a jamais voulu me la prendre.

Que puis je faire ? Je suis fatigueue et enceinte de bientôt 8 mois.. je suis chez moi et cette femme m'agresse et me harcèle..

Par yapasdequoi

Bonjour,

Pour déposer plainte, il faut des preuves de ces agressions, des témoins non apparentés, un constat d'huissier ou un PV de police.

Faites le 17 si ça se reproduit.

Sinon évitez le conflit, parce que sans preuve, il ne se passera rien.